

# BSV

Audit & Associés

Stéphane Guastavino  
Véronique Favret  
*Commissaires aux Comptes*

## **Association Varoise d'Accueil Familial**

**« A.V.A.F »**

**Siège social**

**247 Avenue Amiral COLLET**

**83000 TOULON**

### **RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES sur les COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 / 12 / 2018**

***BSV Audit & associés***

Stéphane Guastavino  
Véronique Favret  
*Commissaires aux Comptes*

## **Association Varoise d'Accueil Familial « A.V.A.F »**

**Siège social :**  
**247 Avenue Amiral COLLET**  
**83000 TOULON**

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2018*

Aux Adhérents,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A.V.A.F de l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association A.V.A.F à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*BSV Audit & associés*

Stéphane Guastavino  
Véronique Favret  
*Commissaires aux Comptes*

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les appréciations les plus importantes relatives aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ses risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas d'appréciations significatives à communiquer dans notre rapport.

## **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux Adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités des personnes constituant la direction et le gouvernement associatif relatives aux comptes annuels**

Il appartient à direction de votre Association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association A.V.A.F à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

*BSV Audit & associés*

Stéphane Guastavino  
Véronique Favret  
*Commissaires aux Comptes*

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

*BSV Audit & associés*



Stéphane Guastavino  
Véronique Favret  
*Commissaires aux Comptes*

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULON, le 29 Mai 2019

Le Commissaire aux comptes  
**BSV AUDIT ET ASSOCIES,**  
représenté par Stéphane GUASTAVINO



# A.V.A.F. CONSOLIDATION GENERALE (2018)

## BILAN ACTIF

Avec les écritures antérieures au 31/12/2018

Edité le 13/05/2019 à 10

ACTIF	EXERCICE 2018			EXERCICE 2017 Net	ECART 2018 / 2017	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net		Euros	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
- Frais d'établissement						
- Autres immo.incorporelles	149 687	51 932	97 755	101 665	-3 910	-4
<b>Immobilisation corporelles</b>						
- Terrains	70 002		70 002	70 002		
- Constructions	1 689 686	849 197	840 490	874 377	-33 887	-4
- Installations techniques	471 228	250 939	220 290	222 373	-2 083	-1
- Autres immobilisations corporelles	4 099 737	2 441 131	1 658 606	1 753 645	-95 039	-5
- Immo. corporelles en cours	554 627		554 627	55 484	499 143	900
- Immo. incorporelles en cours						
<b>Immobilisation financières</b>						
- Particip. et créances rattachées						
- Autres titres immobilisés						
- Prêts	772		772	1 237	-464	-38
- Autres immos financières	43 040		43 040	43 611	-571	-1
<b>TOTAL</b>	<b>7 078 779</b>	<b>3 593 198</b>	<b>3 485 581</b>	<b>3 122 393</b>	<b>363 188</b>	<b>12</b>
<b>Comptes de liaison</b>						
- Comptes de liaison	0		0	0	0	-225
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-225</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stock et en-cours</b>						
- Matières premières et fournitures						
- Autres approvisionnements						
- En-cours de production						
- Produits intermédiaires et finis						
- Marchandises						
<b>Avances et acomptes versés sur cde</b>						
- Avances et acomptes versés sur cde						
<b>Créances</b>						
- Créances redevables et cpt. rattachés	75 079	6 950	68 129	70 713	-2 585	-4
- Autres Créances	179 480		179 480	227 991	-48 511	-21
<b>Valeurs mobilières de placement</b>						
- Valeurs mobilières de placement	15 080		15 080	15 277	-197	-1
<b>Disponibilités</b>						
- Disponibilités	810 843		810 843	922 429	-111 586	-12
<b>Charges constatées d'avance</b>						
- Charges constatées d'avance	23 503		23 503	15 981	7 523	47
<b>TOTAL</b>	<b>1 103 986</b>	<b>6 950</b>	<b>1 097 036</b>	<b>1 252 391</b>	<b>-155 355</b>	<b>-12</b>
- Ch. à répartir s/plus. ex. (IV)						
- Primes remb. des obligations (V)						
- Ecart conv. actif (VI)						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 182 765</b>	<b>3 600 149</b>	<b>4 582 616</b>	<b>4 374 783</b>	<b>207 833</b>	<b>5</b>



# A.V.A.F. CONSOLIDATION GENERALE (201 BILAN PASSIF

Avec les écritures antérieures au 31/12/2018

Edité le 13/05/2019 à 10

PASSIF	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017	ECART 2018 / 2017	
			Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>				
<b>Fonds propres</b>				
- Fonds associat. ss droit de reprise	49 620	49 620		
- Ecart de réévaluation				
- Réserves	303 364	377 449	-74 085	-20
- Report à nouveau	-648 567	-781 912	133 345	-17
- Résultat de l'exercice	28 940	84 268	-55 328	-66
<b>Autres fonds associatifs</b>				
- Fonds associat. av. droit de reprise				
- Apports	175 055	175 055		
- Dons et legs	106 574	106 574		
- Résultat ss contrôle tiers financeur	-528 642	-553 650	25 008	-5
- Ecart de réévaluation				
- Subventions d'investissement	1 240 669	1 238 011	2 658	0
- Subventions d'investissement (non renouvel)	782 818	835 811	-52 993	-6
- Provisions réglementées	24 374	24 374		
- Réserve de plus value nette actif	75 344	75 128	216	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 609 548</b>	<b>1 630 727</b>	<b>-21 179</b>	<b>-1</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
- Comptes de liaison				
<b>TOTAL</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
- Provision pour risques	96 716	97 813	-1 097	-1
- Provisions pour charges	365 489	366 211	-722	0
<b>TOTAL</b>	<b>462 206</b>	<b>464 024</b>	<b>-1 819</b>	<b>0</b>
<b>FONDS DEDIES</b>				
- Sur subventions de fonctionnement	21 563	31 563	-10 000	-32
- Sur autres ressources				
<b>TOTAL</b>	<b>21 563</b>	<b>31 563</b>	<b>-10 000</b>	<b>-32</b>
<b>DETTES</b>				
- Emprunts et dettes auprès des étb. cr.	1 430 220	1 460 500	-30 280	-2
- Emprunts et dettes financières divers	42 685	49 529	-6 845	-14
- Avances et acomp. reçus sur cmd en crs.	3 049	3 049		
- Redevables créditeurs				
- Dettes fournisseurs et comptes rat.	134 851	170 152	-35 301	-21
- Dettes sociales et fiscales	546 018	511 094	34 924	7
- Dettes sur immob. et comptes rat.	110 795	-9 067	119 862	-1 322
- Autres dettes	212 436	22 901	189 535	828
- Produits constatés d'avance	9 245	40 310	-31 065	-77
<b>TOTAL</b>	<b>2 489 299</b>	<b>2 248 469</b>	<b>240 830</b>	<b>11</b>
- Ecart de conversion (passif)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 582 616</b>	<b>4 374 783</b>	<b>207 833</b>	<b>5</b>



# A.V.A.F. CONSOLIDATION GENERALE (201 COMPTE DE RESULTAT (CHARGES)

Avec les écritures antérieures au 31/12/2018

Edité le 13/05/2019 à 10

	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017	ECART 2018 / 2017	
			Euros	%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
- Achat de marchandises variation de stock				
- Achats de matières premières variation de stock				
- Achats d'autres appro. variation de stock				
- Achats non stockés de matières	494 041	465 917	28 124	6
- Services extérieurs et autres	1 365 721	1 255 457	110 264	9
- Impôts taxes et versements assimilés sur rémunération	239 903	232 230	7 673	3
autres	29 493	30 887	-1 394	-5
- Charges de personnel salaires et traitements	3 101 483	3 119 010	-17 527	-1
charges sociales	1 206 928	1 191 102	15 827	1
- Dotations aux amortissements des immobilisations	350 823	332 087	18 736	6
des charges d'exploit. à répartir				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
pour risque et charges d'exploit.	132 362	205 964	-73 603	-36
- Autres charges	20 092	20 317	-225	-1
<b>TOTAL</b>	<b>6 940 845</b>	<b>6 852 971</b>	<b>87 875</b>	<b>1</b>
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	611 261	563 103	48 158	9
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
- Dotations aux amortiss. et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	22 129	22 902	-774	-3
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions de valeurs				
<b>TOTAL</b>	<b>633 390</b>	<b>586 005</b>	<b>47 385</b>	<b>8</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
- Sur opération de gestion	20 232	4 957	15 275	308
- Exercice courant	35		35	
- Exercices antérieurs				
- Sur opération en capital				
- Dotations aux amort. et provisions réserve de trésorerie		499	-499	-100
réserve des plus-values				
- Engagements à réaliser		4 000	-4 000	-100
<b>Impôts sur les sociétés</b>				
- Impôts sur les sociétés				
<b>TOTAL</b>	<b>20 267</b>	<b>9 456</b>	<b>10 811</b>	<b>114</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7 594 502</b>	<b>7 448 432</b>	<b>146 071</b>	<b>2</b>
Résultat Créditeur (EXCEDENT)	28 940	84 268	-55 328	-66
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 623 442</b>	<b>7 532 700</b>	<b>90 743</b>	<b>1</b>

# A.V.A.F. CONSOLIDATION GENERALE (201 COMPTE DE RESULTAT (PRODUITS)

Avec les écritures antérieures au 31/12/2018

Edité le 13/05/2019 à 10

	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017	ECART 2018 / 2017	
			Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
- Ventes de marchandises				
- Production vendue (service)	407 289	408 599	-1 310	0
- Production vendue (divers)	334 328	329 102	5 226	2
- Prod. stockée ou destockage de prod.				
- Production immobilisée	41 396	20 585	20 811	101
- Dotation et produits de tarification	2 819 220	2 863 446	-44 226	-2
- Subvention d'exploitation et part.	3 001 433	2 955 775	45 658	2
- Reprise sur amortissement et prov.	134 180	119 902	14 278	12
- Transferts de charges	467	498	-31	-6
- Autres produits	181 730	153 675	28 055	18
<b>TOTAL</b>	<b>6 920 043</b>	<b>6 851 582</b>	<b>68 461</b>	<b>1</b>
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	611 261	563 134	48 127	9
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
- De participation et des immo financ.				
- Revenus des valeurs finan. et autres	9	8	1	11
- Reprise sur provision				
- Transfert de charges				
- Différences positives de change				
- Produits nets sur cessions mob.				
<b>TOTAL</b>	<b>611 270</b>	<b>563 142</b>	<b>48 128</b>	<b>9</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
- Sur opération de gestion	29 137	6 027	23 109	383
- Sur opération de gestion n-1				
- Sur opération en capital	52 993	52 993		
- Reprises sur provisions				
Réserve de trésorerie				
Réserve des plus-values nettes d'actif				
Sur autres provisions				
- Report des ressources non utilisés	10 000	10 000		
- Transfert des charges		48 955	-48 955	-100
<b>TOTAL</b>	<b>92 129</b>	<b>117 975</b>	<b>-25 846</b>	<b>-22</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 623 442</b>	<b>7 532 700</b>	<b>90 743</b>	<b>1</b>
Résultat débiteur (PERTE)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 623 442</b>	<b>7 532 700</b>	<b>90 743</b>	<b>1</b>



## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### 1- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables résultant de la réglementation et notamment ceux issus :

- de l'avis du 17 avril 1986 du Conseil National de la Comptabilité relatif au plan comptable des établissements sanitaires et sociaux publics et privés à but non lucratif.
- de l'avis du 17 décembre 1998 du Conseil National de la Comptabilité relatif au plan comptable des associations, fondations et aux modalités d'établissement des comptes annuels.
- de l'arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement du 16 février 1999 du comité de réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.
- du décret du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière des établissements mentionnés à l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles, et à l'article L 6111-2 du code de la santé publique.
- de l'arrêté du 14 novembre 2003 relatif au plan comptable applicable aux établissements privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles.
- de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2007-05 du 04/05/2007.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.



## II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

-Mouvements ayant affectés les valeurs brutes des immobilisations.	Tableau 1
-Mouvements ayant affectés les amortissements des immobilisations	Tableau 2
-Mouvements ayant affectés les réserves et les provisions inscrites au bilan	Tableau 3
-Mouvements ayant affectés les fonds dédiés inscrits au bilan	Tableau 4
-Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	Tableau 5
-Tableau des produits et charges constatés d'avance	Tableau 6
-Tableau des produits à recevoir et charges à payer	Tableau 7
-Tableau du suivi des fonds associatifs	Tableau 8
-Autres éléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat :	

1- provision pour indemnités de départ en retraite non constituée est comptabilisée dans le compte « 153 » pour un montant de 265 489 euros.

2- Le total des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ainsi que leurs avantages en nature pour l'exercice 2018 s'élève à 186 423 euros.

3- L'association est titulaire de contrat de crédit-bail mobilier : néant

4- Engagements financiers reçus : « la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur a donné :

-caution bancaire vis-à-vis de la Caisse des Dépôts et Consignations au profit de l'AVAF pour un montant de 782 000€ sur une durée de 25 ans. Garantie : caution de la CEGC à hauteur de 50% + hypothèque sous seing privé non inscrite à hauteur de 100%.

-caution bancaire vis-à-vis de la Caisse des dépôts et Consignations au profit de l'AVAF pour un montant de 236 829€ sur une durée de 17 ans. Garantie : caution de la CGEC à hauteur de 75% + Promesse d'affectation hypothécaire.



**Produits financiers :**

Les produits financiers issus de la gestion consolidée de la trésorerie ont été directement affectés au siège associatif sans transiter par les résultats comptables des établissements. Ils contribuent à la réalisation du projet associatif.



## IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
<b>Total I</b>			
Autres postes d'immobilisations incorporelles.			
<b>Total II</b>	<b>144 375</b>		<b>5 312</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	70 002		
Constructions sur sol propre	1 669 701		19 985
outillage	29 645		2 530
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	424 370		14 684
Installations Réhabilitation	299 885		
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 523 042		80 184
Matériel de transport	357 224		19 900
Matériel de bureau et informatique, mobilier	540 418		68 494
Electroménager	214 374		4 816
Immobilisations corporelles en cours	55 484		554 627
Avances et acomptes			
<b>Total III</b>	<b>6 184 145</b>		<b>770 532</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	44 848		11 311
<b>Total IV</b>	<b>44 848</b>		<b>11 311</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>6 373 368</b>		<b>781 843</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles - (II)			149 687	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains			70 002	
Constructions sur sol propre			1 689 686	
outillage			32 175	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			439 054	
Installations techniques-Réhabilitation			299 885	
Installations générales, agencements et aménagements divers			2 603 226	
Matériel de transport		8 600	368 524	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			608 912	
Electroménager			219 190	
Immobilisations corporelles en cours		55 484	554 627	
Avances et acomptes			0	
<b>Total III</b>	<b>0</b>	<b>64 084</b>	<b>7 034 968</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		12 347	43 812	
<b>Total IV</b>		<b>12 347</b>	<b>43 812</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>0</b>	<b>76 431</b>	<b>7 078 780</b>	



Arrêté au 31 décembre 2018

12 mois

A.V.A.F.

Consolidation Générale

## AMORTISSEMENTS

Cadre A <b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
		valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Valeur Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement recherche dévelop.	<b>Total I</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>Total II</b>	42710	9222		51 932
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre		795 324	53 873		849 197
Constructions su sol d'autrui					
Inst. Générales, agenc. Et aménag. Constructions		1 477 813	205 861		1 683 674
Installation techniques, matériel et outillage industriels		13 738	2 411		16 149
Matériel de Transport		250 956	30 774	8 600	273 130
Matériel de bureau et informatique, mobilier		464 043	43 990		508 033
Electoménager		206 389	4 695		211 084
	<b>Total III</b>	<b>3 208 263</b>	<b>341 604</b>	<b>8 600</b>	<b>3 541 267</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>3 250 973</b>	<b>350 826</b>	<b>8 600</b>	<b>3 593 199</b>

Cadre B <b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>	Cadre C VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C PROV. AMORT DEROGATOIRES	
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement recherche dévelop. (I)					
Autres immobilisations incorporelles (II)					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions su sol d'autrui					
Inst. Générales, agenc. Et aménag. Constructions					
Installation techniques, matériel et outillage industriels					
Matériel de Transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Electoménager					
	<b>Total III</b>	0	0		
	<b>Total (I+II+III)</b>	0	0		

Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					



Arrêté au 31 décembre 2018

12 mois

A.V.A.F.

Consolidation Générale

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Autres provisions réglementées				
<b>Total I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour départ à la retraite	219 711	45 778	0	265 489
Provisions pour licenciement	41 495		1 729	39 766
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations	141 500	65 000	106 500	100 000
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	61 318	21 583	25 951	56 950
<b>Total II</b>	<b>464 024</b>	<b>132 361</b>	<b>134 180</b>	<b>462 205</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Autre provisions pour dépréciations				
<b>Total III</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>464 024</b>	<b>132 361</b>	<b>134 180</b>	<b>462 205</b>
- d'exploitation				
Dont dotations et reprises - financières				
- exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)</i>				



Arrêté au 31 décembre 2018

12 mois

A.V.A.F.

Consolidation Générale

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
		772	772	
Autres immobilisations financières				
		43 040		43 040
<b>De l'actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres immobilisations financières				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Charges constatées d'avance				
<b>Total</b>		<b>43 812</b>	<b>772</b>	<b>43 040</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits (1)					
		1430220		350743	1079477
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)(2)					
		42 685	42 685		
Fournisseurs et comptes rattachés					
		134 851	134 851		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
		546 018	546 018		
Avoir et acompte/comm en cours					
		3 049			3 049
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versement assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
		110 795	110 795		
Groupe associés (2)					
Autres dettes					
		212 436	23 436	189 000	
Dettes représentatives de titres empruntés					
		9 245	9 245		
Produits constatés d'avance					
<b>Total</b>		<b>2 489 299</b>	<b>867 030</b>	<b>539 743</b>	<b>1 082 526</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés



Arrêté au 31 décembre 2018	12 mois	A.V.A.F.	Consolidation Générale
----------------------------	---------	----------	---------------------------

## PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligatoires convertibles		
Autres emprunts obligatoires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



Arrêté au 31 décembre 2018

12 mois

A.V.A.F.

Consolidation  
Générale**PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE**

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2017</b>
Produits d'exploitation	9 245	40 310
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>9 245</b>	<b>40 310</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Charges d'exploitation	23 503	15 981
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>23 503</b>	<b>15 981</b>



## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	49 620			49 620
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	377 448		74 085	303 363
Report à nouveau	-781 912	74 085	59 260	-648 567
Résultat de l'exercice n-1	84 268		-55 328	28 940
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	175 055			175 055
- Legs et donations	79 374			79 374
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	27 200			27 200
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	<b>-553 650</b>		<b>-25 008</b>	<b>-528 642</b>
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 073 821	2 658	52993	2 023 486
Provisions réglementées	24 374			24 374
Réserve de plus value nette d'actif	75 127	217		75 344
<b>Total</b>	<b>1 630 725</b>	<b>76 960</b>	<b>106 002</b>	<b>1 609 547</b>

Résultat de l'exercice 2018

Arrêté au 31 décembre 2018	12 mois	A.V.A.F.	Consolidation Générale
----------------------------	---------	----------	------------------------

## TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

<b>I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES</b>					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Lutte contre l'illettrisme Lutte contre l'exclusion Accompagnement psychologique Atelier Textile Démarche Qualité Vacation psychologique Action POP	31 563	31 563	10 000		21 563
<b>Total</b>	<b>31 563</b>	<b>31 563</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>	<b>21 563</b>

<b>II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Dons manuels					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Legs et donations					
<b>Total</b>					



Arrêté au 31 décembre 2018

12 mois

A.V.A.F.

Consolidation  
Générale

## DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Répartition par nature de charges	31/12/2018 Débit	31/12/2017 Débit
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires,...)		
<b>Total</b>		
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
<b>Total</b>		
862 - Prestations		
<b>Total</b>		
864 - Personnel bénévole		
<b>Total</b>		
<b>TOTAL</b>		

Répartition par nature de ressources	31/12/2018 Crédit	31/12/2017 Crédit
870 - Bénévolat		
<b>Total</b>		
871 - Prestations en nature		
<b>Total</b>		
875 - Dons en nature		
<b>Total</b>		
<b>TOTAL</b>		



Montant des rémunérations brutes de l'exercice 2018 des directeurs d'établissement de l' A.V.A.F

F.MATURIN	65 941.98 euros	SAF
S.CHOUPAY	60 279.19 euros	RENAISSANCE
F.LEPINAY	60 202.01 euros	ARGENCE
JP KASSANGOYE	36 329.41 euros	FONTAINE
F.CASELLI	26 304.37 euros	ETOILE
M.BERJON	6 676.12 euros	ETOILE
N.AUBERT	9 888.31 euros	ETOILE
M.BUCHER	30 843.27 euros	FONTAINE

